



Philippe Plisson
Député-Maire de St Caprais de Blaye
Vice-président du Conseil Général de la Gironde

Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement
de Blaye
4 rue André Lafon
33390 Blaye

Braud et St Louis, le 12 février 2008

Nos réf. : IB/INTER/BLAYE/080125/021

Monsieur le Sous-préfet,

J'attire votre attention sur les nuisances olfactives et sonores constatées par de nombreux habitants de la commune de Blaye liées à l'exploitation par la SCREG des installations de stockage de matières bitumeuses, de soude liquide, et d'engrais liquides dans son établissement situé 26 cours Bacalan à Blaye.

Je vous rappelle ci-dessous les décisions prises suite à la réunion du 18 décembre 2007, présidée par Monsieur Michel Crechet, Sous-préfet de l'arrondissement de Blaye :

- Mise en place par l'exploitant d'un dispositif provisoire (à base de charbons actifs) pour la récupération des gaz avant l'opération de déchargement prévue courant février 2008.
- Réalisation par l'exploitant avec un bureau d'études indépendant d'une étude technique sur les différentes nuisances y compris sonores, permettant de dégager une solution pérenne
- Mise en demeure de l'exploitant par le Préfet de remplir son obligation générale de prévention et d'empêchement des nuisances
- Publication d'un arrêté préfectoral complémentaire prescrivant la mesure des risques éventuels sur la santé publique des émanations résultant de l'activité
- Mise en place d'une instance de concertation associant l'exploitant, les associations, la mairie et les services de l'Etat afin de vérifier la mise en œuvre des décisions prises

Sollicité par l'association D'Artagnan XXI qui constate qu'aucune de ces mesures n'est effective à ce jour, et en particulier la mise en place du dispositif provisoire pour la récupération des gaz qui doit intervenir **avant** la prochaine opération de déchargement, je vous demande de bien vouloir **veiller au respect des engagements pris par l'exploitant.**

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe Plisson
Député-maire de St Caprais de Blaye